



REP

**LES
RENCONTRES DES
ÉDITEURS PUBLICS
2014
Actes des rencontres**





RENCONTRES DES EDITEURS PUBLICS 2014

Actes - Table ronde 4

La DILA a organisé le 26 juin 2014 les premières Rencontres des éditeurs publics (REP) qui ont regroupé 120 personnes issues de 65 organismes différents de l'édition publique.

La médiatrice de l'édition publique a fait un bilan de ses 15 années d'activité, le Coépia et Etalab ont présenté les perspectives de l'édition publique.

Puis ont été abordés les thèmes des choix réalisés à l'heure du numérique, des missions d'information concernant les politiques éditoriales et des politiques de mutualisation et d'efficacité.

Quatrième table ronde

Mutualisation et efficacité de l'édition publique

Agence du patrimoine immatériel de l'État, Anne Fauconnier, Chef de projet

- Mission d'accompagner les administrations à valoriser leur production (marques, contenus). Partenaires des ministères dans tous les domaines. Participation au COEPIA.
- Cette table ronde va nous amener à présenter les outils / moyens qui existent afin de permettre aux éditeurs publics d'être plus efficaces.
- Nécessaire mise en œuvre d'une comptabilité analytique : déjà rappelé ce matin.
- Mutualisation et efficacité de l'édition publique.
- Créer une force de vente collective.
- Deuxième axe de cette table ronde : Possibilité de recourir au modèle freemium.

La question des coûts de l'édition publique (DILA), Jean-Marc Frohard, Secrétaire général

- Dimension complémentaire (Art. 59 et 166 du décret du 7 novembre 2012¹) :
- Côté éditeurs publics :
 - Intérêt certain,
 - Outillage perfectible.
- Dans les départements ministériels:
 - Peu d'appétence,
 - Outillage peu connu.

¹ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026597003&categorieLien=id>

Mécanique de comptabilité analytique complexe ?

- Coût direct / indirect,
- Temps et énergie déployée.

Outillage qui se met en place :

- Chorus,
- Demande forte de poursuite du chantier du module PCM de SAP,
- Mise en production mi 2015 - 2016.

Réseau interministériel d'impression de l'État, Patrick Emond, Responsable de la mission « Imprimerie » de la DILA

Ce réseau a été constitué en 2010 avec un pilotage d'abord de la DGME puis à partir de 2011 de la DILA.

- Proposer des solutions ponctuelles ou pérennes de reproduction,
- Opportunités de modernisation de processus et d'outils de gestion.

Fonctionnement

8 sites de production (5 pour la reprographie : MINEFI, ministère de l'agriculture, ministère de la défense (site de Paris), ministère de l'éducation nationale, la DSAF des SPM ; 3 pour l'offset : ministère de la défense (site de Tulle), ministère de la justice (imprimerie de la prison de Melun), DILA). On joue sur la notion de complémentarité, et non pas de concurrence. Différentes qualités, reliures, formats, différents services. L'achat de papier est fait pour l'ensemble du réseau. Cela permet une réduction des coûts de la sous-traitance. Il y a un système d'échange des commandes entre les membres du réseau. Le MINEFI propose des moyens de livraison, mais également vers la numérisation.

Résultats

15,5 millions de copies traitées par le réseau en 2013. Le contexte actuel est une réduction de 20% tous les ans pour la reprographie. Il ya donc un besoin de rationalisation.

Projet de portail Web afin de réduire fortement les temps de gestion pour 2016.

Atouts

Les coûts : 2 centimes la copie pour le noir et blanc, 7 centimes la copie pour la couleur.

Les commandes peuvent être passées hors marchés publics grâce à des conventions.

Agence du patrimoine immatériel de l'État, Kristof de Meulder, Chef de projet

Les éditeurs publics ont besoin d'avoir des échanges sur les bonnes pratiques à suivre. Il faut tenir compte de l'importance des bibliothèques professionnelles (universitaires, centres de recherche, ...). Il faut aussi prévoir des outils de gestion des auteurs.

Quelles sont les performances de l'édition publique ?

Un taux de pénétration à augmenter ?

Il y a une contribution dans la chaîne de valeur du privé : cabinets d'études, sous-traitance, ...

Le téléchargement des rapports publics doit rester gratuit.

Il y a un consentement à payer possible pour les professionnels.

Il y a des cas où les usagers ont besoin de services. On peut donc en avoir de payants.

Il est possible d'utiliser le modèle freemium tel que celui développé par Deezer, LinkedIn, Skype, Viadeo...

Conclusion

Il existe des moyens de valoriser les connaissances des agents publics. Il existe des exemples à l'Ifremer, l'OCDE.

Impact du numérique et de l'open data.

Suivre le marché.

L'activité d'éditeur public va connaître une évolution forte à cause des contraintes budgétaires. 2200 entités de l'État publient. L'une des réponses qui peut être amenée, est une incitation à se rapprocher, à mutualiser.

www.dila.premier-ministre.gouv.fr/espace-rep

